



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 13 décembre 2021

Intervention de **Florence GASCOIN**

Délibération n° 19 : Tableau des Emplois

Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs,

Le tableau des emplois qui nous est proposé nous interroge, comme nous avons eu l'occasion de le dire en commission.

Nous voyons en effet que 4 postes sont créés avec une quotité de temps de 5,7 %, soit 70 €/mois, un poste à 6,5 % et un poste à 8,57 %.

Ces postes viennent-ils s'ajouter à d'autres propositions ? Sinon comment voulez-vous que des personnes puissent postuler et si c'est le cas, correctement vivre de leur travail ?

Des représentants de personnels s'inquiètent de la montée de la précarité à la mairie, d'autres manifestent, en nombre, aujourd'hui encore.  
Il est temps de les rassurer Mr Saïd.

Nous nous étonnons à nouveau que pour le troisième Conseil Municipal consécutif nous n'ayons pas de tableau de suppression des emplois alors que des postes sont forcément supprimés, ne serait ce qu'au regard du nombre d'agents ayant des promotions ou ayant réussi des concours.

Je termine cette courte intervention en faisant, au nom des élu-e-s Saint Herblain En Commun, un constat et une proposition.

D'ailleurs vous pourrez apprécier ce soir encore le nombre de propositions que nous faisons à chaque conseil !

La constat est le suivant : des quotité de temps supplémentaires sont faite à des personnels d'entretien dans les écoles, leur demandant de commencer à 6h30 le matin.

En majorité ce sont des femmes, et pour certaines d'entre elles, ont des enfants en bas âge, qu'elles élèvent seules.

Cela nous renvoie encore à l'égalité Femmes-Hommes, décidément encore en construction !



Citoyen-nés  
engagé-es



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

D'ailleurs je vous conseille vivement le film "Debout les Femmes" de François Ruffin qui relate parfaitement la problématique de toutes ces femmes !

Voici notre proposition : Pourquoi ne pas expérimenter l'entretien des locaux scolaires pendant le temps de la journée en articulant l'entretien entre les temps d'apprentissage, les temps de récréation, les temps en ateliers, les temps de restauration comme autant de moments propices à nettoyer les locaux sans se gêner ?

Et si, pour des enfants, regarder des agents travailler pendant qu'eux apprennent, pouvait faire partie de leur éducation. Cela pourrait les inciter à être plus respectueux de leur environnement scolaire !

Bien évidemment, si vous décidez de mettre en place un temps de réflexion sur cette question, nous serions ravis d'y participer.

D'autre part, on a entendu parler d'externalisation du ménage dans 2 écoles qu'en est-il ?

Je vous remercie de votre attention.



Citoyen-nes  
engagé-es